



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2005/L.27
6 décembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**

Vingt-troisième session

Montréal, 28 novembre-6 décembre 2005

Point 6 b) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto

Conséquences de l'exécution d'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre, évoquées dans la décision 12/CP.10, pour la réalisation des objectifs d'autres conventions et protocoles relatifs à l'environnement

Conséquences de l'exécution d'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre, évoquées dans la décision 12/CP.10, pour la réalisation des objectifs d'autres conventions et protocoles relatives à l'environnement

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des communications des Parties figurant dans le document FCCC/SBSTA/2005/MISC.10 et d'un document d'information qui a été établi par le secrétariat sur la base des communications des Parties et d'une contribution du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre et qui est intitulé «Options relating to implications of the establishment of new hydrochlorofluorocarbon-22 (HCFC-22) facilities seeking to obtain certified emissions reductions for the destruction of hydrofluorocarbon-23 (HFC-23)» (FCCC/SBSTA/2005/INF.8).
2. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique est convenu de recommander à la Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto pour adoption à sa première session, un projet de décision sur les incidences de la création de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbène-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbène-23 (HFC-23) (FCCC/SBSTA/2005/L.27/Add.1).

GE.05-71389 (F) 071205 071205
YMQ.05-464 (F)